

Règlement sanitaire – COVID 19

Valable pour l'ensemble des courses de la Savoie 2022

PASS

Les pass vaccinal et sanitaire (selon l'âge) sont obligatoires pour l'accès aux compétitions et aux sites autour de l'aire de départ de la manifestation (village, chapiteau, raquette d'arrivée)

- Avant 12 ans et 2 mois : aucun pass
- Entre 12 ans et 2 mois et 15 ans inclus : pass sanitaire obligatoire (*incluant la possibilité supplémentaire de présenter un test négatif de moins de 24h*)
- A partir de 16 ans : pass vaccinal obligatoire

CONTROLE DES PASS

A l'aide de l'application gouvernementale « TAC Verif,», un contrôle des pass avec remise d'un bracelet sera effectué à l'entrée sur le site. Le bracelet permettra l'accès aux différents sites (remise dossards, courses,...)

PORT DU MASQUE

Avec le port du bracelet certifiant le contrôle du pass, le port du masque n'est plus obligatoire sur la compétition et dans les sites autour de l'aire de départ (village, chapiteau, raquette d'arrivée)

RESPECT DES GESTES BARRIERES

- Respect d'une distanciation physique quand c'est possible
- Application des gestes barrières (nettoyage mains,)